



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

A TRAVAUX (1) B FOURNITURES (1) C SERVICES (1)

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR:

Etablissement public de coopération intercommunale

ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) : Du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Oui- Non

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur .

Nom de l'organisme : Territoire de la Côte Ouest

Correspondant: Monsieur le Président

Adresse: 1 Rue Eliard Laude – B.P. 49 - 97822 Le Port Cedex

Téléphone : 0262-32-12-12 - Télécopieur: 0262-32-22-22

Courriel: courrier@tco.re

Adresse Internet (URL) (le cas échéant) : www.tco.re

OBJET DU MARCHE:

Marché relatif à la mission d'assistance à la remise en marche des équipements de traitement des boues de la plate forme de compostage de la ville du Port.

Type de marché de services: 12

Classification CPV (vocabulaire commun des marchés publics) : 71356200-0

Nomenclature interne TCO : 70.05

Forme du marché: Le marché est passé à prix forfaitaire,

Les prix sont révisables pour les prestations supérieures à une durée de trois mois.

Lieu d'exécution : Plate forme de compostage du Port, ZAC Environnement, boulevard de la marine, 97420 Le Port

L'avis concerne Un marché public

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

La mission comprend cinq (5) phases :

Phase 1 : Accompagnement avant prise en charge des boues

Phase 2 : Contrôle des travaux incombant à l'exploitant

Phase 3 : Accompagnement à la prise en charge effective des boues

Phase 4 : Contrôle des travaux préconisés dans l'audit

Phase 5: Assistance de l'exploitant sur la maintenance

Variantes: Les variantes ne sont pas acceptées

Options : Sans objet

Prestations divisées en lots: Oui Non

Durée du marché:

Le marché prend effet à compter de la date de notification et prend fin 18 mois après notification de l'OS de la phase 5.

Délais d'exécution plafonds fixés pour chaque phase:

Délai d'exécution phase 1: 15 jours.

Délai d'exécution phase 2: 2 jours.

Délai d'exécution phase 3: 7 jours

Délai d'exécution phase 4: 2 jours

Délai d'exécution phase 5: 2 jours par mission (sur une base deux missions)

▶ Délai global d'exécution de la mission phase 1 à 4 est de 26 jours.(hors période de validation du Maître d'Ouvrage)

▶ Durée global de la mission phase 5: 18 mois.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés : Le présent marché ne fixe aucun cautionnement.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : Délai de paiement par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique fixé à 35 jours à compter de la réception des factures - Financement assuré par les fonds propres du TCO.

Modalités de paiement: Les prestations seront réglées selon l'état d'avancement de la mission, les modalités de règlements des comptes sont fixées à l'article 9.1 et 10 du CCP.

Avances : Application des articles 87 à 90 du Code des Marchés Publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: Le marché sera passé avec un prestataire unique ou un groupement solidaire ou conjoint. La sous-traitance est autorisée. En cas de groupement de prestataires, la forme juridique qui sera exigée après attribution du marché est le **groupement solidaire**.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats devront produire à l'appui de leur candidature, les documents fixés à l'article 11 du règlement de la consultation.

- **Une lettre de candidature** (formulaire DC4) et habilitation du mandataire par ses cotraitants
- **Une déclaration sur l'honneur** en application des articles 43 et 44 du CMP dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier :
- ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction à concourir
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1 à L.8221-3, L.8221-5, L. 8251-1, L. 5221-11, L. 5221-8, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8241-2 du **code du travail** ;
- ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce** ;
- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du **code des marchés publics** ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés (pour les entreprises de plus de 20 salariés)
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat, en vue de justifier qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales à la date du 31 décembre 2009 ;

Capacités professionnelles - techniques et financières - références requises:

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché.

Références professionnelles :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Le candidat devra fournir :

- Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile en cours de validité.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:

- **60 %** : Valeur technique basée sur l'examen de la note méthodologique démontrant la pertinence des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations, (**cette pièce est obligatoire**), elle précisera:
 - la décomposition des moyens humains affectés et du temps passé et planning détaillé. Il comprendra toutes justifications et observations de l'entrepreneur. la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la prestation
- **40%** : Prix

PROCEDURES:

Marché à Procédure adaptée passé selon les dispositions de l'article 28 du CMP.

Possibilité de recourir à la négociation.

CONDITIONS DE DELAIS

Date limite de réception des offres : **Le Mardi 08 Juin 2010 à 12H00 Locales**

Délai minimum de validité des offres : cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1 Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 10-51-PA-DIP

2 Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires

Le cahier des charges sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande écrite au service des Marchés du TCO. Le DCE peut également être téléchargés via le site internet du TCO (www.tco.re)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : **Le Mardi 08 Juin 2010 à 12H00 Locales**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:

Tribunal Administratif de Saint-Denis - 2 Ter Rue Félix Guyon 97400 SAINT-DENIS

Date d'envoi du présent avis à la publication: *Mercredi 19 Mai 2010*

ANNEXE 1- Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif complémentaires peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**

Correspondant :**Service des Marchés**

1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49 - 97822 Le Port Cedex

Téléphone : 02-62-32-12-12 - Télécopieur: 02-62-32-22-22

Courriel : courrier@tco.re - Adresse Internet (URL): www.tco.re

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique complémentaires peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**
Correspondant : **Direction des Investissements et du Patrimoine**
1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49 - 97822 Le Port Cedex
Téléphone : 02-62-32-12-12 - Télécopieur: 02-62-32-22-22
Courriel : courrier@tco.re - Adresse Internet (URL): www.tco.re

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
Adresse à laquelle les offres / candidatures / projets / demandes de participation:
doivent être envoyés**

Nom de l'organisme: **Territoire de la Côte Ouest**
Correspondant : **Service des Marchés**
1 Rue Eliard LAUDE – B.P. 49 - 97822 Le Port Cedex
Téléphone : 02-62-32-12-12 - Télécopieur: 02-62-32-22-22
Courriel : courrier@tco.re - Adresse Internet (URL): www.tco.re